

## **Introduction**

### **1. Bienvenue**

M. Frédéric Widmer, Vice-président de l'ASPA ouvre la séance à 17h15 h et, souhaite la bienvenue aux 95 membres présents. Il constate que l'assemblée a été convoquée selon les statuts et que le quorum est atteint pour que l'assemblée puisse valablement délibérer.

Il souhaite la bienvenue aux autorités :

- Marco Aymon, Président de la commune d'Ayent
- Alain Perseguers, Président d'Anzère Spa Wellness
- Peter Graf, Président de la Société de Développement d'Arbaz
- Damian Indermitte, Directeur d'Anzère Tourisme SA

Autorités excusés:

- Vincent Rebstein, Président de la commune d'Arbaz
- Alain Délétroz, Président d'Anzère Tourisme SA
- Roger Wuthrich, Président de la Fondation Anzère Village (AV0)
- Fred La Sala, Directeur Ecole Suisse de Ski et Snowboard d'Anzère
- Anne-Sophie Fioretto, Pact3 / Commission de stratégie touristique « ANZERE2025 »

Membres excusés:

- Borgo Raffaele, Borgo Nadia, Diserens Pierre, Forster Margrit, Gschwind-Kaufmann Rosmarie Mann Tania, Matthey Madame, Menton Gudrun, Neuhaus Françoise, Vicario Angela, Wirthner Clément, Wirthner Rose-Marie, Zurcher-Hosennen Mary-Christine

Membres du comité excusés:

- Halbgewachs Blanka, Gremaud Jean-Pierre

### **1.2 Nomination des scrutateurs**

Est nommé comme scrutateur: Markus Mann, Anzère

## **2. Ordre du jour**

Le comité propose les changements de l'ordre du jour suivant :

Points ajouté en plus :

- 8) Modifications des Statuts  
Tous les autres points de l'ordre du jour sont décalés d'une position

➤ *L'ordre du jour modifié est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.*

## **3. PV de l'assemblée ordinaire du 28.12.2015, Préau St-Romain, Ayent**

Le PV a été publié sur notre site Internet [www.aspa-anzere.ch](http://www.aspa-anzere.ch). La lecture n'est pas demandée.

Le vice-président remercie l'auteur pour l'excellence de ce travail.

➤ *L'assemblée approuve le PV à l'unanimité.*

#### 4. Rapport d'activités 2016

En 2016, 2 «Stammtisch» ont été organisés avec succès.

- 26.02.2016 La Boite au fromage, Poste, Anzère  
14 participants (dont 5 membres du comité avec 4 accompagnants)
- 30.03.2016 Restaurant Au Chalet, Anzère  
11 participants (dont 4 membres du comité avec 3 accompagnants)

Les «Stammtisch» du 2.07.2016, 2.10.2016 et 17.12.2016 ont été **annulés** manque de participants !

Un grand remerciement aux organisateurs et aux restaurateurs qui ont joué le jeu, pour l'accueil et les collations offertes.

##### - **Découverte de la région d'Anzère, Ayent et Arbaz**

###### **22.05.2016 Fondation Pierre Arnaud, Lens**

Visite guidée avec un guide professionnel de l'exposition Maurice Zermatten, "Aux source de l'inspiration " et repas gastronomique au Restaurant Indigo

16 participants (dont 2 membres du comité avec 2 accompagnants) 5 Non-membres

###### **31.07.2016 Promenade au Bisse de Clavau**

**Annulée** manque de participants

###### **17.09.2016 Pétanque au Boulodrome de Mollignon**

**Annulée** manque de participants

###### **22.10.2016 Sentier viticole, Musée du Vin et Château Villa, Sierre**

**Annulé** manque de participants

- *Le comité constate peu d'intérêt des membres pour des manifestations organisées par le comité. La question de fond sur le maintien de ces activités, va être posée dans les projets d'activités 2017.*

#### 4.1 L'ASPA est membre des organisations suivantes :

##### **FVSR2 Fédération valaisanne des résidences secondaires**

###### **23 avril 2016 Assemblée générale 2016, Hôtel Castel, Sion**

Armande Roachat et Frédéric Widmer ont participé à l'assemblée générale.

###### **18 mars 2017 Réunion publique à la HES-SO Valais de Sierre**

La FVSR2 organise une réunion publique à la HES-SO Valais de Sierre, le samedi 18 mars 2017 de 10h00 à 12h00, sur le thème

« **Apport des résidents secondaires (R2) à l'économie touristique du Valais** »

**ARSS Alliance des Propriétaires de Résidences Secondaires de Suisse**

**28 Mai 2016: Assemblée générale 2016, Berufsfachschule, Bern**

Frédéric Widmer a participé à l'assemblée générale  
Le PV est disponible sur: [www.allianz-zweitwohnungen.ch](http://www.allianz-zweitwohnungen.ch)

**25-26 septembre 2016: Zweitwohnungs - Forum, ArosaR2**

Le comité a renoncé à une participation (Conférences en Allemand)  
et des coûts trop élevés (Forum CHF 385,00 / Hôtel CHF 820,00 + déplacement)

**17 juin 2017: Assemblée générale 2017, Bern**

Représentation par un membre du comité prévu

➤ *L'assemblée prend connaissance et approuve nos engagements à l'unanimité.*

**5. Rapport du trésorier au 30.09.2016** (Gérald Stoller)

L'exercice 2016 a été bouclé par le trésorier, au 30 septembre 2016.

|  |       |                  |
|--|-------|------------------|
| Nous avons reçu des cotisations pour un total de | CHF   | 11'890.00        |
| Les dépenses s'élèvent à                         | CHF   | <u>14'158.20</u> |
| Le résultat au 30.09.2016 est négatif de         | - CHF | <b>2'266.80</b>  |

Les disponibilités au 30.09.2016 sont les suivantes :

|                                   |     |                  |
|-----------------------------------|-----|------------------|
| Banque Cantonale de Valais Anzère | CHF | 14'641.90        |
| Petit caisse du trésorier         | CHF | <u>0.00</u>      |
| Disponibilités ASPA au 30.09.2015 | CHF | <b>14'641.90</b> |

**6. Rapport des vérificateurs de compte:** (Peter Pegoraro et Reinhard Halbgewachs)

Peter Pegoraro nous donne les explications suivantes pour l'exercice 2016.

Ce résultat négatif est à mettre en relation avec l'achat des actions d'Anzère Tourisme SA. Le budget 2016 avait prévu un déficit de CHF 5'000.00. En théorie nous avons un résultat opératif qui est positif de CHF 7'733.20.

Pour la bonne forme les réviseurs recommande la présentation d'un bilan annuel avec l'évolution de la fortune de l'ASPA

**Bilan 2016**

Participation :

|  |     |           |
|--|-----|-----------|
| Capital d'action <b>Anzère Tourisme SA</b> | CHF | 10'000.00 |
|--|-----|-----------|

Disponibilités :

|                                   |     |                  |
|-----------------------------------|-----|------------------|
| Banque Cantonale de Valais Anzère | CHF | <u>14'641.90</u> |
|-----------------------------------|-----|------------------|

**Fortune le 30.09.2016**

**CHF 24'641.90**

Peter Pegoraro nous lit le rapport de vérification et recommande à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés et de donner décharge au comité.

## **7. Approbation du compte et décharge du comité**

- *L'assemblée accepte les comptes par 94 OUI et 1 abstention et donne décharge au comité.*

## **8. Modifications des statuts**

Le comité propose la modification suivante :

Actuel: Art. 10, al. 2

Le Comité désigne en son sein deux représentants de l'Association à la Société de Développement d'Anzère.

Nouveau: Art. 10, al. 2

Le Comité désigne en son sein un représentant, qui siège au conseil d'administration d'Anzère Tourisme SA.

- *La modification des statuts est approuvée par 94 OUI et 1 NON 0 par l'assemblée.*

## **9. Rapport des délégués du comité**

### ➤ **ANZERE 2025 Commission « stratégie touristique »**

Frédéric Widmer, membre de la commission, trace en quelques mots le travail accompli en 8 séances de la commission, 1 atelier participatif et 2 séances d'informations aux publique et remercie les autorités communale pour la démarche de consultation entrepris. Les ateliers ont montrés l'intérêt de tous les acteurs touristique à trouver une solution équilibré pour tous.

Suite à l'assemblée une information sur les résultats du travail de la commission, le règlement et la mise en place de la nouvelle taxe de séjour forfaitaire est présentée par Damian Indermitte, Directeur de Anzère Tourisme SA.

### ➤ **ANZERE TOURISME SA**

Frédéric Widmer, membre du Conseil d'Administration, trace en quelques mots le travail accompli en 1 assemblée constitutive, 1 séance de signature et 8 séances du conseil d'administration.

Suite à l'assemblée une information sur la nouvelle structure vous est présentée par Damian Indermitte, Directeur de Anzère Tourisme SA. Il nous informe aussi sur les outils de développement pour la fidélisation et l'attractivité de la destination d'Anzère et nous présente la carte avantages «ANZERE365°+» qui donnera accès à de nombreuses prestations et services aux propriétaires et à leurs hôtes.

## **10. Cotisation annuelle 2017**

Selon les statuts art. 8 point 6 c'est l'assemblée qui fixe la cotisation pour l'année suivante.

Le comité propose que les cotisations soient maintenues comme en 2016:

Cotisation annuelle 2017 : CHF 50.00 par personne physique ou morale

➤ *Les cotisations sont approuvées à l'unanimité par l'assemblée.*

La proposition de l'assemblée de lier la cotisation annuelle au bien immobilier est mise en attente. Dès que les critères liés aux biens immobiliers de l'application de la nouvelle taxe de séjour seront acceptés par le canton et mise en vigueur par les communes d'Ayent et d'Arbaz (Début mai 2017) le comité va entreprendre les démarches pour soumettre une proposition pour les cotisations 2018 à l'assemblée générale de 2017.

➤ *La proposition de l'assemblée est approuvée par 80 OUI, 7 NON et 8 abstentions.  
Le comité soumettra une proposition pour les cotisations 2018 lié aux biens immobiliers.*

## **11. Projets d'activités 2017**

Suite aux expériences faites, le comité soumet à l'assemblée un programme « Light » qui prévoit les activités suivantes :

- **Stammtisch :**  
4 à 5 "Stammtisch", Anzère, Ayent, Arbaz (min. 10 personnes)
- **Fondation Pierre Arnaud, Lens** (avril - mai)  
Visite guidée de l'exposition et repas gastronomique au Restaurant Indigo, Lens
- **Château Villa, Sierre (octobre - novembre)**  
Dégustations des fromages raclette du Valais et repas au Château Villa, Sierre

Le programme d'activités ne trouvant pas d'intérêts auprès des membres, l'assemblée renonce aux animations du programme « Light » prévu pour 2017.

➤ *L'abandon du programme d'activités est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.*

Il est proposé que l'ASPA s'associe avec Anzère Tourisme SA pour organiser des manifestations pour et avec les propriétaires (par exemple: des concerts de musique classique, folklorique ou populaire, des travaux d'entretien, de nettoyage ou d'embellissement de la station)

➤ *La proposition de l'assemblée est approuvée à l'unanimité.*

## **12. Budget 2017**

Le budget 2017 est basé sur celui de 2016 avec des recettes prévues de CHF 9'853.00 et des dépenses de CHF 8'000.00 dont un résultat positif de CHF 1'853.00

### 13. Approbation du budget 2017

- *Le budget 2017, avec un résultat de CHF 1'853.00, est approuvé à l'unanimité.*

### 14. Admissions et démissions

En 2016 notre membre Dominique DUCHOUD est décédé. L'assemblée se lève pour respecter une minute de silence en son souvenir.

|                             |    |                   |
|-----------------------------|----|-------------------|
| ○ Décédé                    | 1  | Dominique Duchoud |
| ○ Démissions                | 36 |                   |
| ○ Admissions                | 24 |                   |
| ○ Expulsions (Non-paiement) | 48 |                   |

**Membres aux 28.12.2016                      207 membres**

### 15. Election du comité 2016 – 2017

Les membres du comité actuel ont été élus pour un mandat de 2 ans.

L'assemblée prend connaissance de la démission des membres suivants :

*Armande Rochat, Gérald Stoller, Jean-Pierre Gremaud.*

Le vice-président remercie les membres sortant pour leur travail fait pour le bien de notre association.

#### Membres du comité

Sont proposés les membres suivants pour le comité 2017 :

*Blanka Halbgewachs, Membre adjoint  
Claude Blanc, Membre adjoint  
Jean-François Thévoz, Trésorier  
Joop Mullemeister, IT Coordinateur, Webmaster  
Frédéric Widmer, Administration, Vice-président*

#### Statuts Article 8

L'Assemblée générale a le droit inaliénable, d'élire le Président parmi les membres du Comité.

*Suite à la démission du président, la fonction a été assurée depuis 2015 par le vice-président. Le comité n'est aujourd'hui pas en mesure de proposer un candidat pour le poste de président. En attendant de trouver un président, la fonction incombe au Vice-président Frédéric Widmer.*

- *Les membres du comité proposés sont élus à l'unanimité et par acclamation.*

## Assemblée générale 2016 du 28.12.2016 Procès-verbal

Hôtel Zodiaque, Anzère

Page 7/6

Avec l'élection de JF Thévoz nous avons atteint le minimum statutaire de 5 membres pour le comité. Il nous manque encore toujours une présidente ou un président de l'ASPA. En plus on recherche 1 – 2 membres pour le comité.

L'assemblée accorde le droit au comité d'accueillir des nouveaux candidats, comme membres du comité actuel, en cours d'année.

- *Cette proposition est approuvée à l'unanimité.*

### Vérificateurs des comptes :

Les vérificateurs actuels, Peter Pegoraro et Reinhard Halbgewachs sont d'accord de renouveler leurs mandat pour l'exercice comptable 2016 - 2017

- *Les membres proposés sont élus par acclamation.*

## 16. Divers

### - Marco Aymon, Président de la commune d'Ayent

Le président de la commune, Marco Aymon, informe l'assemblée sur les projets du CUBE et les démarches pour la mise à disposition des places de parc dans le garage sous la place du village.

Un vent de renouveau se fait sentir à Anzère avec la reprise d'activités par la nouvelle génération et l'ouverture de nouveaux commerces et restaurants. Il remercie l'ASPA pour le travail fourni parmi les différentes commissions et dans le Conseil d'Administration de Anzère Tourisme SA et porte à notre connaissance quelques efforts fournis par l'Office de Tourisme pour augmenter l'attractivité de la station. Il espère, comme nous tous, que le manque de neige ne freine pas la bonne ambiance qui règne dans la station avec ce temps splendide. Les efforts fournis par TéléAnzère font que plus de 80% des pistes (sauf Tsalan et Grillesses) sont dans un état exceptionnel et les amateurs de glisse sont très satisfaits. Il invite à se revoir tous sur la place du village pour le passage à la nouvelle année.

### - Alain Perseguers, Président d'Anzère Spa Wellness

Le président d'Anzère Spa Wellness informe l'assemblée sur les évolutions des Bains et du Wellness. Plusieurs offres particulièrement intéressantes sont proposé et à découvrir. Est également porté à connaissance, la reprise du restaurant « La Crêperie » qui s'appelle maintenant « le Raccard » et que les heures d'ouvertures seront alignées à ceux de Anzère Spa Wellness.

## La prochaine assemblée générale est prévue le 28 décembre 2017, 17h00

A 18h45 le vice-président clos l'Assemblée et remercie les membres pour la confiance faite au comité et leur participation constructive à cette assemblée. Il remercie également les membres du comité pour le travail fourni en 2016.



Suite à l'assemblée une information sur les résultats du travail de la commission, le règlement et la mise en place de la nouvelle taxe de séjour forfaitaire est présentée par Damian Indermitte, Directeur de Anzère Tourisme SA.

La présentation est disponible en français, allemand et prochainement en anglais sur le site internet <https://www.anzere.ch/tourisme-ski-spa/anzere-2025-653.html>

Vous trouvez, au même endroit, également tous les autres documents d'information concernant les travaux d'Anzere2025 pour le téléchargement.

*Merci d'adresser toutes les questions et mails concernant la nouvelle taxe à [anzere2025@anzere.ch](mailto:anzere2025@anzere.ch).*

*Anne-Sophie Fioretto et Damian Indermitte s'occuperont d'y répondre directement.*

## **Anzère Tourisme SA**

Suite à l'assemblée une information sur la nouvelle structure est présentée par Damian Indermitte, Directeur de Anzère Tourisme SA. Il nous informe aussi sur les outils de développement pour la fidélisation et l'attractivité de la destination d'Anzère et nous présente la carte avantages «ANZERE365°+» qui donnera accès à de nombreuses prestations et services aux propriétaires et à leurs hôtes.

---

A 19h45 le vice-président remercie les intervenants et invite l'Assemblée à poursuivre la discussion autour du verre de l'amitié en souhaitant une bonne année 2017 et la bonne santé à tous.

Il invite les membres à l'apéritif dinatoire au Bar du Soleil, Anzère est offert par l'ASPA.

Anzère, le 31.12. 2016

**Pour le procès-verbal**



Frédéric Widmer, vice -président

---

Ce compte rendu à été accepté lors de l'assemblée générale du 28.12.2017 avec les remarques suivantes :

Le président remercie l'auteur pour l'excellence de ce travail